

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 22/07/2024

Début de séance à 19h53

Présents : Frédéric LAFOUGÈRE, Maryline VERNE, Sébastien ALLIER, Evelyne THOMAS, Nathalie CRIONNET, Hervé GROSBELLET, Cédric LEGAT, Bernard BISSUEL, Jean-Claude TISSOT.

Pouvoirs : Sébastien DELMAS à Frédéric LAFOUGERE, Estelle DUFOUR à Maryline VERNE, Louis COSTA à Magali SABOT, David CARRICONDO à Sébastien ALLIER.

Secrétaire de séance : Jean-Claude TISSOT.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 24/06/2024

Le compte-rendu de la séance du 24/06/2024 est adopté à l'unanimité des présents.

Arrivée de Magali SABOT à 19h55.

2. SUBVENTION A L'ASSOCIATION MUSICALE « FA SI LA CHANTER »

Monsieur le Maire rappelle aux élus que l'Association Musique et Danse de Balbigny-Bussières a été liquidée. Il indique également que, dans le cadre de la liquidation de cette association, la municipalité de Balbigny a acheté de nombreux instruments mis aux enchères.

Une nouvelle association « Fa Si La Chanter » a pris la relève afin d'offrir de nouvelles prestations aux personnes intéressées. Monsieur le Maire propose de poursuivre l'aide financière octroyée les années précédentes à l'association musicale, à savoir : 100 € par enfant félinois mineur.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité cette délibération.

3. MODIFICATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DE LA REGIE DE RECETTES DIVERSES

Monsieur le Maire rappelle aux élus que la collectivité dispose d'une régie de recettes diverses. Il propose à l'assemblée délibérante de modifier son acte constitutif afin d'intégrer des recettes liées aux participations financières lors de voyages organisés par le CME et la vente de biens communaux dont la valeur est inférieure ou égale à 300 €.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité cette délibération.

4. PERSONNEL

- Monsieur le Maire indique à l'assemblée délibérante que la commission communale Ressources humaines a revu le tableau des effectifs suite aux différents départs d'agents communaux (retraite, mutation et démission). En conséquence, des demandes ont été faites auprès du Comité Social Technique du Centre de Gestion de la Loire afin de supprimer les postes qui n'ont plus lieu d'être. Ce dernier a validé les demandes et M. le Maire propose de supprimer ces postes qui ne correspondent plus aux personnels en poste.
- Il propose également de valider les lignes directrices de gestion relatives aux avancements de grades et promotion interne pour les agents de la collectivité et précisent les critères retenus pour notre collectivité et aux ratios promus/promouvables

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité ces délibérations.

5. ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES AGENTS COMMUNAUX – ADHESION AU CNAS

Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'une action sociale doit être proposée aux agents communaux. Pour ce faire, il propose d'adhérer au CNAS (Comité National d'Action Sociale); de nombreuses collectivités adhèrent à cet organisme qui propose un accompagnement social, familial, vie professionnelle, développement personnel ou consommation.

La municipalité proposera le service à ses agents et ce sera à eux d'entamer les démarches pour bénéficier de leurs droits.

Il précise que la collectivité peut adhérer à compter du 01/09/2024 ou du 01/01/2025 et propose que l'adhésion débute dès le 01/09/2024. La collectivité s'acquittera d'une cotisation minorée (73.44 € par agent) pour une adhésion au 01/09/2024.

Cette action sociale sera possible pour tous les agents communaux qui sont titulaires, stagiaires et/ou bénéficiaires d'un CDD d'au moins 6 mois.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité cette délibération.

6. ENQUETE PUBLIQUE ENTREPRISE RECYF – AVIS DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une enquête est actuellement en cours (22/07 au 10/08/2024) pour l'extension de l'entreprise RECYF située à Balbigny. Cette entreprise est en charge du traitement et la valorisation des déchets non dangereux.

Notre commune étant située dans un périmètre de 3 km de cette entreprise, le Conseil Municipal doit se positionner sur cette extension. Monsieur le Maire propose de donner un avis favorable à ce projet.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité cette délibération.

7. VENTE DU CAMION MERCEDES

Monsieur le Maire revient sur la vente du camion Mercedes. Le contrôle technique a été réalisé et envoyé aux 3 acheteurs potentiels. Un acheteur s'étant désisté et l'autre n'ayant pas donné de nouvelles. Il propose de retenir la proposition de Monsieur DUTEL pour une vente du camion au prix de 3 000 €.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité cette délibération.

8. QUESTIONS DIVERSES

Evelyne THOMAS indique que, lors de la réunion du CME en date du 05 juillet dernier, les enfants ont fait un retour sur le passage de la flamme olympique ; ils sont déçus car ils pensaient être plus près de la flamme et plus impliqué. Cette réunion s'est clôturée par l'inauguration du nouveau terrain de basket vers la Salle du Temps Libre.

Bernard BISSUEL indique que la fresque des Pas Pressés va être refaite en septembre. Il a demandé un devis pour la reprise de la fresque communale située Rue des Scieurs de Long ; le devis est de 800 € - M. le Maire rendra une réponse rapidement sur ce devis afin de faire éventuellement les 2 prestations en même temps.

Il indique que des administrés souhaitent connaître la date des travaux d'aménagement de la place. M. le Maire indique que le cabinet d'architectes prépare les éléments constitutifs de l'appel d'offre qui permettra de choisir les entreprises. Enfin, il y a des incertitudes financières ; en effet, le Département de la Loire a octroyé des subventions pour différents projets (plus de 100 000 €) mais nous ne savons pas quand ces sommes pourront être versées à la collectivité (2025, 2026 ?). Il faut donc être prudents et garants des finances communales.

Il revient également sur le projet de cheminement piétonnier entre le lotissement et la salle du temps libre. M. le Maire répond que la famille Magnon veut désormais connaître le montant proposé par la commune. M. le Maire les contactera pour leur proposer 2,5 € le m² ; prix défini avec les élus du Conseil Municipal.

Magali SABOT informe l'assemblée délibérante qu'un après-midi festif sera organisé par la Commission communale des solidarités le lundi 12 août prochain. Les invitations seront envoyées dans les prochains jours aux personnes concernées.

Nathalie CRIONNET revient sur le projet « Biblioconnect » avec le Département. Elle a participé avec Fabienne Grosbellet à une réunion le 05 juillet dernier. Une nouvelle réunion est programmée le 27 septembre dans les locaux de la bibliothèque. Une formation sera dispensée à l'ensemble des bénévoles. Le 02 août prochain, les bénévoles se réuniront pour établir le planning et faire un « toilettage » des livres.

Hervé GROSBELLET demande si les panneaux d'entrée d'agglomération, notamment celui indiquant l'extinction de l'éclairage public, vont être remis dans le bon sens. Cela sera fait prochainement par les agents.

Jean-Claude TISSOT fait une remarque sur la pousse importante des haies cette année. La taille régulée des années précédentes a permis la reprise d'arbres dans les haies mais favorise également la retombée des ronces sur la route compte tenu des conditions climatiques.

Notre commune a la chance d'avoir des bénévoles qui s'occupent de l'entretien des chemins mais cela pourrait poser des problèmes dans les prochaines années.

Une note paraîtra dans le prochain numéro des Brèves Félines précisant que le Code Rural indique que le taillage de la totalité des haies présentes sur les terrains est à réaliser par les agriculteurs.

Maryline VERNE indique qu'un poste d'assistant de vie au travail et de renfort cantine (1 seul et même poste) est ouvert par la commune. Aucune candidature reçue à ce jour.

Sébastien ALLIER précise que la commune recherche un agriculteur pour réaliser le déneigement sur la commune. Un article sera mis sur le prochain numéro des Brèves Félines à ce sujet.

Les travaux relatifs à la mise en place d'une écluse au niveau du Morillon seront réalisés fin juillet 2024.

Frédéric LAFOUGERE informe les élus que le nombre de félinois s'élève à 839 suite au recensement de la population réalisé en début d'année.

Il rappelle que, dans le cadre de la semaine de la santé mentale, et en partenariat avec le Foyer Roche Félines et des associations communales, des actions seront réalisées lors du week-end de la fête patronale : une soirée ciné-débat le vendredi 09 septembre et le samedi 10 après-midi des jeux. Une réunion sera organisée prochainement à ce sujet par la commune.

Dans le cadre de l'étude du Schéma Directeur d'Assainissement, des prélèvements sont réalisés sur le réseau d'assainissement collectif et une réunion est prévue en mairie le jeudi 25 juillet 2024.

La prochaine séance publique du conseil municipal est fixée au lundi 23/09/2024 à 19h45 en mairie.

La séance est levée à 21h05.

**Le secrétaire de séance,
Jean-Claude TISSOT**



**Le Maire,
Frédéric LAFOUGÈRE**

